

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces
publicitaires sont manquantes.

Pagination continue. |

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

Assomption

Le jour de la solennité et pendant l'octave de l'Assomption, il y a indulgence plénière en faveur des associés de la Propagation de la foi aux conditions ordinaires et le 17, veille de la solennité est un jour de jeûne d'obligation.

Je dois vivre en Saint.

Ce peu de temps qui fuit d'un cours imperceptible,
Et qui ne m'est donné qu'afin de me sauver,
Tôt ou tard par ma mort doit enfin s'achever.
Et de mes jours comptés le terme est infaillible.

D'être surpris coupable en ce moment terrible,
Et de laisser à Dieu de quoi me réprover,
En quel affreux malheur serait-ce me trouver !
Et cependant, hélas ! ce malheur est possible.

Ce malheur est possible ! et je chante et je ris ;
Et des objets mortels mon cœur se sent épris ;
Dans quel sommeil mon âme est-elle ensevelie !

Que fais-je, qu'ai-je fait du temps que j'ai passé ?
Ah ! mon amusement me convainc de folie !
Vivre sans vivre en Saint, c'est vivre en insensé.

L'abbé DE RANCÉ, réformateur de la Trappe.

 La surveillance des enfants

Ils sont nombreux les parents qui manquent au devoir de la surveillance sur leurs enfants. Cependant, cette grave obligation leur est souvent rappelée. Mais on semble avoir des oreilles pour ne point entendre, ou l'on critique la ligne de conduite tracée par le curé. Il se fait vieux, dit-on, c'est un arriéré, il ne connaît pas les exigences du monde, il demande l'impossible, et le reste. D'ailleurs, ajoute-t-on, je connais ma fille, et le jeune homme qui la courtise est gentil. On trompe ainsi sa conscience, et au mépris des règles les plus élémentaires de la prudence chrétienne, les parents laissent leurs filles se rencontrer seules avec les jeunes gens.

Ces imprudences ont toujours de funestes conséquences et coûtent bien cher quelque fois.

La tragédie qui a eu lieu récemment à Montréal, en est une nouvelle preuve. Puisse-t-elle ouvrir les yeux d'une foule de parents qui les tiennent obstinément fermés sur ce point important de la surveillance !

 Théologie populaire

Mais, dira-t-on, presque tout le monde retombe dans le péché après chaque confession. C'est vrai ; mais ce fait ne prouve pas le défaut de contrition. Lorsqu'ils ont fait leur confession, ils pensaient ne plus jamais vouloir pécher et ils s'étaient réellement proposé de ne jamais offenser Dieu ; mais plus tard, la tentation étant revenue, l'occasion s'étant présentée, ils ont oublié leur résolution, ils n'ont pas eu recours à la grâce de Dieu et ils sont retombés de nouveau. Ceci veut donc dire qu'en faisant son acte de contrition, on doit réellement se proposer de faire ce que l'on dit, promettre de ne jamais pécher, et prendre tous les moyens possibles pour être fidèle à ses promesses. S'il nous arrive ensuite de retomber, il faut renouveler notre promesse immédiatement et faire des efforts encore plus grands qu'auparavant.

Soyons'en garde contre les tentations ou les occasions qui nous ont fait manquer à nos résolutions, et alors notre acte de contrition aura toutes les conditions voulues. La crainte et la prévision de retomber de nouveau n'empêchent pas la contrition d'être excellente, pourvu que l'on se propose de ne plus jamais

pécher. Au contraire, cette crainte de retomber dans le péché est salutaire et ne devrait jamais nous quitter, puisque, laissés à nous-mêmes et privés de la grâce et du secours de Dieu, nous sommes sûrs de pécher de nouveau.

Un peu plus de charité

Nous avons une certaine presse qui ne respecte rien.

Adviene un malheur dans une famille, vite, on s'empresse d'afficher le nom du coupable, c'est à qui arrivera bon premier, comme si le salut du pays était en jeu.

Mieux que cela encore, on donne la généalogie de celui qui s'est mis dans de mauvais draps. Il est fils de M. X. écrit-on, neveu de M. Y., gendre de M. Z. La douleur de toute une famille n'est rien pour ces *nouvellistes*, sans cœur ou sans cervelle.

S'il s'agit d'une affaire de mœurs, ou entre dans les détails les plus réalistes, on publie une vue de la chambre du crime et on ne recule devant rien pour satisfaire une curiosité malsaine.

Franchement, cette presse est écœurante; et nous ne comprenons pas que ceux qui sont à la tête d'une famille et qui se prétendent bons chrétiens, permettent à ces journaux de franchir le seuil de leur maison.

Nous croyons également opportun d'ajouter que le public est extrêmement ahuri par les mêmes journaux, qui ne cessent de parler de l'assassin de Valleyfield, et dont les faits et gestes sont régulièrement relatés, comme s'il s'agissait d'un haut personnage.

Il serait plus profitable de prier pour son âme et pour ses malheureuses victimes, en attendant le verdict.

A propos d'anniversaire

Mon cher, dit une femme à son mari, le vingt-cinquième anniversaire de notre mariage approche, que comptes-tu faire?

Si tu veux m'en croire, répond le mari, nous laisserons encore filer cinq ans, puis nous fêterons la guerre de trente ans.

CONTROVERSE

Je crois seulement ce que je comprends.

R. Alors, vous ne croyez pas grand chose.

Comprenez-vous comment vos yeux peuvent voir, comment le grain après avoir pourri dans la terre devient un épi ?

« Raisonneur fourré, dit Voltaire, tu cherches les bornes de ton esprit ! Elles sont au bout de ton nez. »

Je ne puis croire les mystères que propose la religion catholique.

R. Les mystères sont chose toute naturelle, et ne sont pas plus difficiles à admettre dans la religion que dans les sciences.

Les mystères sont contraires à la raison.

R. Ils sont au-dessus de la raison, mais non pas contraires à la raison.

La foi ne fait aucun tort à la raison en lui découvrant certaines vérités qu'elle n'aperçoit pas, comme le télescope n'est pas contraire à la vue parce qu'il lui découvre ce qu'elle ne peut voir autrement.

Saint Antoine de Padoue.

C'est dans la ville de Bourges qu'eut lieu le miracle eucharistique si souvent représenté sur les images de saint Antoine de Padoue.

Guyard, un des plus influents parmi les chefs des Albigeois, élevant la voix, osa un jour lui proposer une conférence publique sur la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie.

Antoine accepta volontiers, et la réunion eut lieu. Mais son adversaire, par une logique irréfragable, fut vaincu. Néanmoins, après un moment de silence : « Laissons les controverses, reprend-il avec audace, et venons aux faits ; si vous me prouvez par un miracle public et ostensible la présence réelle de Jésus-Christ dans le Sacrement de l'autel, je jure que je renoncerai aussitôt à mes doctrines, pour me soumettre humblement à celles que vous prêchez. »

Antoine, divinement inspiré, promet qu'il donnera pour le bien de tous la preuve demandée. Alors l'hérétique lui dit : « J'ai une mule que je vais priver de nourriture pendant trois jours, après lesquels je la conduirai ici même, devant tout le peuple, et je lui présenterai ses aliments accoutumés ; vous viendrez de votre côté avec l'hostie consacrée ; si l'animal laisse les provisions et se prosterné devant le corps du Seigneur, comme vous l'appellez, de nouveau, je le jure, j'embrasse la religion catholique. » Antoine accepte le défi, et se retire afin d'implorer, dans le jeûne et la prière, la grâce nécessaire pour ouvrir les yeux de tant d'infortunés esclaves du démon aux purs rayons de la foi.

Au jour et à l'heure convenus, l'hérétique vient avec sa pauvre bête affamée, suivi d'une multitude d'adeptes qui espéraient jouir de la confusion de l'apôtre franciscain.

Pendant ce temps, le saint achevait la célébration de l'auguste sacrifice dans une chapelle voisine. On le voit bientôt apparaître, environné d'un cortège de pieux fidèles. Il s'avance portant entre ses mains le Très-Saint Sacrement, récitant des hymnes sacrées, et adressant au Seigneur de ferventes prières.

O moment solennel ! Arrivé en présence d-s Albigeois, il impose silence à la foule, et se tournant vers la mule, il lui parle ainsi :

« Au nom et par la puissance de Di-u qui t'a créée et que, malgré mon indignité, je tiens entre mes mains, je t'ordonne de témoigner à celui, auquel tu dois la vie, le profond respect qui lui est dû, afin que l'hérésie comprenne ainsi à n'en plus douter que toute créature est soumise à son Créateur, rendu présent sur l'autel par la parole du prêtre. »

Au même instant l'incrédule présente son avoine à sa mule défaillante ; mais, par un prodige surnaturel, cette bête se détourne, et, docile à la voix du Thaumaturge, elle s'approche de lui, incline la tête, et se prosterne à deux genoux devant la divine Eucharistie !!! A cette vue, les catholiques haletants poussent un cri de victoire et de bénédiction, tandis que les Albigeois se retirent couverts de honte. Guyard tint parole et se jetant aux pieds d'Antoine, adora le Saint-Sacrement, puis il reçut le baptême avec toute sa famille. Quelque temps après, il fit construire, sous le vocable de Saint-Pierre, son patron, une église qui existe encore et porte toujours le nom de Saint-Pierre-le-Guyard.

Le Code catholique ou Commentaire du Catéchisme Provincial

Ce Commentaire est divisé en trente-sept Chapitres, correspondant aux Chapitres du Catéchisme Provincial, dont le texte est intercalé en *caractères noirs*, pour permettre de le distinguer plus facilement.

Prix, franc de port 50 centins l'exemplaire, et 5 piastres la douzaine.

S'adresser au bureau de la *Semaine Religieuse* de Québec, Cap Santé, comté de Portneuf ; à MM. Chaperon, rue de la Fabrique ; Forgues & Wiseman, rue Saint-Joseph, Saint Roch, Québec ; Déry, rue Saint-Pierre, Québec ; Beauchemin et Fils, 256, rue Saint-Paul, Montréal ; Cadieux et Derome, rue Notre-Dame, Montréal ; Granger et Frères, rue Notre-Dame, Montréal.

Le R. P. Lacordaire (1802-1861)

(Suite et fin)

Pendant l'hiver de 1844, le P. Lacordaire, prêchant à Grenoble, acheva, aux portes de la ville, l'ancienne Chartreuse de Chalais. Le gouvernement laissa encore faire. En 1848, les prêtres de Dijon lui offrirent à des conditions avantageuses, une ancienne abbaye de Bénédictins : il y établit sa troisième maison.

Les commencements de Flavigny, raconte toujours le P. Lacordaire, furent très pauvres. Je me rappelle que dans les premiers jours il n'y avait que sept chaises dans toute la maison ; chacun portait la sienne partout où il allait. Pendant plusieurs années, Flavigny vécut d'aumônes.

L'année suivante, il fonda la maison de Paris, puis celle de Toulouse. En 1859, il ramenait les Dominicains à la Sainte-Baume, en Provence, auprès du tombeau de sainte Marie-Madeleine. Enfin, en 1860, le P. Lacordaire fondait une septième maison à Dijon, sa patrie.

A la d'une carrière des mieux remplies, le P. Lacordaire voulut redevenir maître d'école, et prit possession du collège de Sorèze où il devait mourir. Au lieu de faire des enfants qu'on lui confiait des potaches barbouillées de grec et de latin, et il en fit des hommes ; il leur mit au cœur l'amour de Dieu, de l'Eglise et de la France. Mais il fallut voir quelle affection lui vouaient ces jeunes gens : on en vit plusieurs qu'il avait renvoyés de l'école suivre son cercueil en pleurant, le jour de ses funérailles. Sorèze fut bientôt relevé des ses ruines et put soutenir la comparaison avec les collèges qui étaient sur le meilleur pied.

Le P. Lacordaire, indulgent pour les autres, était très sévère pour lui-même. Quelques traits donneront une idée de sa régularité, de sa mortification et de son humilité.

Pendant un Carême, il resta seul avec un frère du couvent de Toulouse. Un jour, ce frère qui devait l'éveiller à trois heures n'arriva qu'à quatre heures, « allons ! que cela ne vous arrive plus ; avant tout, la règle. » Le lendemain, même accident, le réveille-matin s'était arrêté. « Mais, dit le Père, la communauté (ils étaient deux) ne peut pas aller ainsi ; c'est moi, désormais, qui réveillerai. »

Chaque matin après sa messe, il entra dans la cellule d'un de ses religieux ; il lui baisait les pieds, lui demandait de le châtier pour Dieu, se découvrait les épaules, et il fallait bon gré, mal gré, lui donner une forte discipline.

Une fois, à Chalais, après avoir parlé sur l'humilité, il descendit de son siège, se mit les épaules à nu et reçut de chacun des Frères vingt-cinq coups de discipline. Les Frères étaient nombreux et le supplice dura longtemps ; il se releva pâle et brisé.

Qu'on dirait et pense cette foule avide de sa parole si elle avait connu ces faits ? Qu'on n'a-t-on pas débite sur sa vanité de prédicateur ? N'a-t-on pas raconté qu'après ses conférences il se déguisait pour aller dans les cercles et les cafés recueillir les éloges qu'on faisait de lui ? Voici comment se passaient ces grandes journées de Notre-Dame.

Le matin, il demeurait dans une profonde méditation. Il déjeunait à neuf heures : par exception, il faisait gras ce jour-là.

Si le temps était beau, il descendait ensuite au jardin, se promenait lentement et songeait à ce qu'il devait dire. Il partait vers onze heures pour rentrer vers trois heures, accablé de fatigue: le visage en feu, le front transiguré. La journée se terminait toujours par une sévère flagellation. Voilà comment il empêchait ses triomphes de l'enivrer.

Le livre de sainte Marie-Madeleine se termine par ces mots : Puissè-je écrire ici ma dernière ligne!

Cè désir fut exaucé.

Au mois de mai 1860, il voulut aller prêcher à Montpellier, d'où il dût revenir immédiatement à Sorèze. On l'envoya aux bains où il resta peu.

Pendant les derniers mois, on disait la messe dans sa chambre et chaque matin il avait le bonheur de communier.

Le 6 novembre on l'administra, puis il bénit ses religieux et embrassa les élèves les plus grands. Le 20, il ne pouvait plus rien prendre; il ne parlait presque plus, et lorsqu'il demandait quelque chose, sa parole embarrassée n'était pas toujours comprise. « Nous éprouvions, raconte le P. Chocarne, une sorte d'humiliation à entendre ces sons inarticulés s'échappant de telles lèvres. » Le 20 au soir, il eut une crise, se dressa sur son lit et cria d'une voix forte, les bras élevés : « Mon Dieu, mon Dieu ! ouvrez-moi, ouvrez-moi. » Cè furent ses dernières paroles, et le 21 novembre il expira doucement.

Le 23, eurent lieu les funérailles auxquelles assistaient 20,000 personnes.

Dans ce même temps, le cardinal Morlot faisait célébrer à Paris un service funèbre, et par une délicate attention, la chaire seule était voilée de crèpe.

La " Revue Nationale "

Le sommaire du numéro d'août de LA REVUE NATIONALE contient les noms de six collaborateurs nouveaux, qui fournissent les écrits suivants :—

- MM. ALPHONSE GAGNÓN, une étude ethnographique ;
 - PAMPHILE LEMAY, une nouvelle en vers ;
 - A.-N. MONTPETIT, un récit de voyages ;
 - NAPOLÉON LEGENDRE, une nouvelle ;
 - ACHILLE FORTIER, une très jolie chanson ;
 - HECTOR GARNEAU, une étude sur la littérature canadienne.
- M. BUIES a une chronique très mordante et M. FRÉCHETTE termine le roman de MARMETTE.
- M. POISSON continue son intéressant petit roman intitulé *l'Etranger*.

LA REVUE NATIONALE est maintenant installée dans ses ateliers et le numéro d'août est sorti de ses presses.

Sa toilette est très belle et elle s'améliorera chaque mois. Ses illustrations sont nombreuses et très réussies. Cette intéressante publication fait décidément des efforts considérables pour plaire au public d'élite qui lui donne sa clientèle.

LA REVUE NATIONALE n'a pu encore terminer les arrangements pour la reliure des collections de ses abonnés, mais toutes ses dispositions seront prises pour le 1^{er} septembre prochain, époque à laquelle elle soumettra ses conditions à ses lecteurs.

Le code des Juifs.

Presque tous les juifs ont adopté depuis le second siècle de l'ère chrétienne, un recueil de prétendues traditions, le *Talmud*, qui fait loi parmi eux presque à l'égal de la Sainte-Ecriture. Et ce Talmud leur enseigne qu'il n'y a pas d'autre devoir vis à-vis des chrétiens que de les tromper et de les ruiner. Voici quelques-unes de ses maximes et de ses prescriptions.

1° Dieu a donné toute puissance aux juifs sur les biens et le sang de tous les peuples.

2° Il est permis de mentir aux non-juifs, si on y a intérêt.

3° Le non-juif qui vole un Israélite mérite la mort, mais il est permis à un juif de faire du tort aux chrétiens.

4° Le bien des chrétiens est pour le juif comme un bien abandonné, le juif a le droit de s'en emparer.

5° On peut tromper un étranger et exercer l'usure envers lui.

6° Si les juifs gouvernent dans un pays, il doivent faire gagner aux juifs tous leurs procès contre les étrangers. Si les juifs ne sont pas les maîtres du pays, ils doivent circonvenir les étrangers pour que le juif gagne sa cause.

7° Le juif n'est pas tenu de respecter les femmes chrétiennes.

8° C'est toujours une bonne œuvre de procurer la mort d'un nazaréen.

Telles sont les véritables tendances des juifs. Tous les juifs d'Europe sont talmudistes. Ils lisent le Talmud à la synagogue. L'Orient seul a encore un certain nombre de juifs qui s'en tiennent au seul texte de la bible et qui s'appellent des Caraïtes.

Le nouveau reliquaire de sainte Anne

Nos lecteurs se rappellent le belle et pieuse lettre que Son Eminence le Cardinal Taschereau adressait naguère au Révérend Père Recteur de Sainte-Anne de Beaupré, pour annoncer le nouveau don du Chapitre de Carcassonne à la Basilique de Sainte-Anne.

L'envoi de ce don précieux, le troisième du genre provenant de la même source généreuse, rappelait l'époque la plus touchante de l'histoire de l'Eglise au Canada, celle de ses glorieux commencements, sous la houlette vénérable du premier de ses évêques. N'était-il pas juste que par les mains du plus illustre de ses successeurs, héritier de sa dévotion envers la bonne sainte Anne comme de ses vertus apostoliques, ce nouveau trésor fût offert à la piété des fidèles dans le sanctuaire privilégié de la Patronne du Canada ?

En annonçant l'heureuse nouvelle au Père Recteur, Son Eminence ajoutait qu'elle se réservait l'honneur de faire fabriquer un reliquaire pour y enchâsser les ossements bénis. Cette promesse a été accomplie, et il nous a été donné, ces jours derniers, d'admirer le nouveau reliquaire à Sainte-Anne de Beaupré.

Le reliquaire, dans son ensemble, simule un portique en argent mat, flanqué de deux griffons ailés. Le fronton du portique est soutenu par deux colonnes torsées aux chapiteaux richement fouillés.

Le centre est occupé par un médaillon circulaire appuyé sur une large coquille renversée, où s'assied un ange doré dont les bras sont chargés de fruits et de fleurs qui s'échappent de deux cornes d'abondance. La corniche, où tous les ornements permis par l'art sont jetés avec profusion, est dominée par une statue dorée de sainte Anne (modèle de Beaupré) entre deux urnes aux flammes également dorées.

Mais tout ceci n'est que l'encadrement du joyau, qui figure au milieu du disque doré du médaillon central avec l'inscription suivante : *Ex manu S. Annæ, Matris Mariæ Virginis* : ce qui veut dire : « De la main de sainte Anne, Mère de la Bienheureuse Vierge Marie. »

La relique est fixée par un ruban rouge et or sur fond d'or entouré d'un filet d'argent. Sur le cercle extérieur sont gravées les lignes suivantes, qui redisent bien haut dans leur éloquente

simplicité, la dévotion incomparable envers la bonne sainte Anne du plus illustre comme du plus dévoué de ses serviteurs :

Emus Cardinalis E. A. Taschereau (1)

Archepus Quebecensis

In Basilica S. Annæ de Beaupré

hoc devoti gratique animi monumentum

dona aedit, pignus obtulit,

1891.

(*Le Messager de Sainte Anne*).

Ne confondez pas

Pour beaucoup de gens, bigote ou dévote sont deux expressions synonymes. Rien n'est plus faux. De ces deux personnes, l'une a l'apparence de la piété et l'autre en a la réalité. La bigote fait tourner en ridicule et détester la religion, tandis que la dévote la fait aimer et respecter. Je m'explique.

La bigote ne regarde pas si elle a des devoirs d'état à observer, des obligations sociales à remplir. Elle s'en inquiète peu, si tant est qu'elle s'en inquiète. Il lui faut l'église avec toutes ses réunions, ses exercices, sans en manquer un seul ! Elle s'y rend pour *entendre* un sermon, pour *voir* un mariage ou pour *voir* aussi un service funèbre. Pour elle, l'église c'est tout !

Cela ne l'empêche pas de babiller dans le Lieu Saint, sans se préoccuper de l'Hôte auguste qui y habite, d'y engager de longues conversations qu'elle y continuera au dehors pour déchirer le prochain à belles dents, même ses parents et ses amis. Et pendant qu'elle s'occupe si charitablement d'autrui, le mari attend son déjeuner, et les enfants, les soins dont ils ont besoin. Parlez-lui de manquer un office ! Ah bien oui, elle laisserait plutôt brûler sa maison !

C'est dans son intérieur qu'il faut voir la bigote. D'une humeur acariâtre, maussade, méchante, elle rejette les observations de son mari, surtout si celui-ci veut la contrarier dans son penchant favori. Pénétrez dans sa maison, vous y trouverez un désordre indescriptible. Comment voulez vous qu'il en soit autrement, elle *n'a pas le temps* de s'occuper de ses affaires ! Ah ! pour celles d'autrui, c'est autre chose !

(1) TRADUCTION.—L'Éminentissime Cardinal E. A. Taschereau, archevêque de Québec, a, en l'année 1891, offert à la Basilique de Sainte-Anne de Beaupré, ce cadeau, souvenir et gage d'une âme dévouée et reconnaissante !

Personne mieux qu'elle n'est au courant de ce qui se passe dans son quartier et dans sa paroisse surtout. M. le premier vicaire a fait ceci ; le deuxième a dit cela ; le troisième est allé à.....M. le curé par ci, M. le vicaire par là ! On devrait faire ceci, on devrait faire cela.

Elle usera des journées entières dans des bavardages, mais elle n'accordera pas une demi-heure à l'entretien de son linge. Si elle est mariée, quel plaisir voulez-vous que trouve son mari à la maison ! S'il a un peu de religion, il souffrira de ces travers ridicules. S'il n'en a pas, à coup sûr, la conduite de sa femme ne lui en donnera point. Il la prendra en horreur et gémira d'avoir épousé une bigote. La bigote croit aux jours néfastes, au vendredi surtout. Elle se fâche si on répand du sel sur la nappe, si trois lampes brûlent dans le même pièce. Vous ne la ferez jamais se mettre à une table où sont déjà douze convives ! Elle passera une journée horrible si elle a aperçu une araignée le matin à son réveil. Elle a peur du chiffre 13. Elle juge avec une grande rigueur son prochain, usant envers elle de complaisances infinies. Certainement la bigote n'attirera jamais à elle, et surtout ne convertira jamais personne ; au contraire. Si nous n'avions que des bigotes, la religion serait malade ! Heureusement nous avons la dévote. Autant l'une repousse, autant l'autre attire.

La dévote va à l'église pour remplir ses devoirs religieux comme la loi du Seigneur le lui ordonne. Elle sait se priver d'un exercice de piété non obligatoire pour accomplir une mission plus importante qui réclame sa présence ailleurs qu'à l'église. Si ses devoirs la retiennent à la maison pour vaquer aux soins du ménage, du mari, des enfants, elle y reste sans rechigner. Elle se privera d'assister à une cérémonie religieuse, à laquelle du reste elle serait allée très volontiers, lorsque sa présence est nécessaire chez elle pour raccommoder le linge et les vêtements. Elle s'occupera de la cuisine, de la propreté de son intérieur.

Ah ! certainement, quand rien ne souffre chez elle, quand tout est en ordre, elle va volontiers aux instructions de sa paroisse, aux offices, pour satisfaire sa vraie dévotion ; mais qu'un incident survienne, qu'une maladie se déclare, qu'un visiteur importun arrive, voilà notre dévote qui prend charitablement son parti et tient compagnie aux visiteurs ou veille au chevet du malade.

C'est la dévote qui trouve le moyen de secourir les malheureux d'une manière efficace, qui les assiste dans leurs maladies

et qui leur rend les mille petits services dont ils ont besoin. La dévote est serviable, aimable, bonne. Elle ne néglige aucune occasion d'être utile au prochain. Son commerce est doux et facile ; si sa position de fortune ne lui permet pas de faire de grosses charités, elle trouvera dans son cœur des trésors de bonté pour faire du bien moral. Par ses bonnes paroles et ses sages conseils, elle remonte bien des courages abattus. Ah ! il n'y a pas danger que la dévote s'occupe de son prochain pour le dénigrer. Profondément instruite de sa religion, elle sait que parler mal de ses semblables, c'est blesser le Seigneur à la prune de l'œil. Se prodiguant dans toutes les bonnes œuvres, elle répand autour d'elle la bonne odeur de Jésus-Christ.

Quel contraste entre ces deux personnes ! L'une est un objet d'horreur aux yeux de Dieu et des hommes, tandis que l'autre est l'âme bien-aimée du Seigneur et des créatures. La dévote est sincèrement pieuse, la bigote n'a que l'étiquette de la marchandise, étiquette fautive et mensongère ! Ne dites donc plus indistinctement : « C'est une bigote ou une dévote ». Que Dieu vous préserve de celle-là et conserve celle-ci, si elle est votre femme ou votre sœur !

(*Annales religieuses d'Orléans*).

A travers le monde des nouvelles

QUÉBEC.—Les Quarante-Heures auront lieu à la Rivière-Ouelle, le 19 ; à Saint-Magloire, le 21 ; à Notre-Dame des Anges, le 22 ; à Saint-Pétronille, le 24.—M. l'abbé Boulet a été ordonné prêtre, dimanche dernier, à Saint-François de Montmagny.—Tout le monde connaît le dévouement du Père Lacombe à la cause des Métis du Manitoba et du Nord-Ouest. Ces pauvres enfants de la prairie, à raison de causes qui ne sont plus un secret pour personne, il faut les éloigner des grands centres, si l'on veut assurer leur bien-être matériel et spirituel. C'est dans ce but que l'infatigable missionnaire a demandé et obtenu du gouvernement une concession perpétuelle et inaliénable de quinze milles carrés de bonnes terres. Cette concession sera divisée en lots de quarante acres que l'on distribuera gratuitement aux Métis décidés à se livrer à la culture. Par ce moyen, le Père Lacombe espère former bientôt une grande famille de 2,500 foyers qui sous la paternelle surveillance des missionnaires, grandira loin des tentations. Cette réserve est située sur la Saskatchewan, entre le Fort Pitt et Edmonton. Plusieurs évêques, des personnages haut placés, des prêtres et des laïques charitables ont accordé leur concours au nouveau *Plan de rédemption des Métis* organisé par le Père Lacombe.